

 Imprimer

Contenu du message

Expéditeur : "Patricia Savina" <P.Savina@ad-nantes.org>
Destinataire : "carrières@avinac.fr" <carrières@avinac.fr>
Copie : "lf.gouraud@laposte.net" <lf.gouraud@laposte.net>
Date : 22/10/13 14:31
Objet : demande de validation de trimestres

 Voir l'en-tête complet

DIOCÈSE DE NANTES

COLLECT 053

CONCERNÉ : Monsieur Luc GOURAUD (a quitté le ministère depuis le 01/04/1990)
 1.52.01.44.108.001

Né le 07/01/1952

Monsieur Luc GOURAUD nous demande par lettre recommandée de bien vouloir régulariser des collations vieillesse pour la période comprise entre le 24/06/1978 (date d'ordination au diaconat) et le 16/06/1979 (date d'ordination à la prêtrise)

Or nous avons réglé, suite à votre demande (appel de régularisation n° 12703 du 29/08/2013) la somme de 568,75€ par chèque LCL n° 2044399 le 09/09/2013.

Cette régularisation correspond à la période du 01/01/1979 au 30/06/1979.

L'assuré garde donc le bénéfice de la validation gratuite des périodes de vie sacerdotale antérieures au 1^{er} janvier 1979.

Pouvez-vous nous confirmer que les trimestres correspondants à la période du 01/01/1979 au 30/06/1979 ont bien été portés sur son relevé de carrière ? et que la validation gratuite des trimestres précédents (juin à décembre 1978) a bien été prise en compte ?

Dans l'attente de votre réponse

Cordialement

Patricia SAVINA

Assistante du P. Serge LERAY, Responsable Protection Sociale du Clergé,
 EVECHE DE NANTES

7 RUE CARDINAL RICHARD
 BP 52204

44322 NANTES CEDEX 3
 tél direct 02.40.76.38.72 / fax 02.40.76.22.26
 e-mail : protectionsociale@ad-nantes.org